

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de MOHON

Décision numéro 33/2022 du 23 août 2022

OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES EN PROCEDURE ADAPTEE AVEC LA SOCIETE TBI POUR L'ACHAT D'UN PRESENTOIR DE DOCUMENTS SOUS FORME DE CAROUSSEL POUR LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu les délibérations du 13 juillet 2020 (rubrique N° 4), du 15 octobre 2021 et du 07 avril 2022 portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de fournitures qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Vu la délibération N° 2022-06-17-04 du 17 juin 2022 relatif à la publicité des actes des Collectivités Territoriales décidant de la publication sur le site internet de la Commune (www.mohon.fr) des actes réglementaires pris par les Autorités Communales à compter du 1er juillet 2022,

Compte-tenu de la nécessité de procéder à l'achat d'un présentoir de documents sous forme de carrousel pour le secrétariat de la mairie,

Vu le devis de la société TBI de Ploërmel du 23 août 2022,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est passé un marché de fournitures avec la société TBI de Ploërmel pour l'achat d'un présentoir de documents sous forme de carrousel 40 cases au prix de 729 euros HT.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait sera publié sur le site internet www.mohon.fr Date de mise en ligne : 23 août 2022

Fait à Mohon le 23 août 2022

Le Maire,
Francis MAHIEUX



Le Conseil Municipal sera informé à la prochaine séance